

Demande d'exercer à temps partiel DE DROIT

Année scolaire 2024/2025

1^{ère} demande Renouvellement

En l'absence des justificatifs exigés, la demande ne pourra être instruite

NOM : Prénom :

Affectation actuelle :

Circonscription : RNE :

A titre définitif A titre provisoire Quotité 2023/2024 :

Ecole : à 4 jours à 4,5 jours

Fonctions exercées : adjoint directeur titulaire secteur autre (à préciser) :

Participation au mouvement 2024 : national départemental

Sollicite l'exercice à temps partiel à compter du 01/09/2024 pour la durée de l'année scolaire :

TEMPS PARTIEL DE DROIT :	Pièces à fournir	Cadre réservé à l'administration
<input type="checkbox"/> Enfant de moins de 3 ans Prénom : Date de naissance de l'enfant :	Copie du livret de famille	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Adoption (jusqu'aux 3 ans suivant l'arrivée de l'enfant au foyer) Prénom : Date de naissance de l'enfant : Date d'arrivée au foyer :	Copie du jugement d'adoption ou autre justificatif	<input type="checkbox"/>
Aux 3 ans de l'enfant ou à l'issue des 3 ans de l'arrivée au foyer :		
<input type="checkbox"/> Prolongation par un temps partiel sur autorisation (jusqu'au 31 août) <input type="checkbox"/> Reprise à temps complet		
<input type="checkbox"/> Bénéficiaire de l'obligation d'emploi / Handicap	Attestation MDPH	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Soins à un proche (conjoint, enfant, ascendant)	Justificatif médical (de moins de 6 mois)	<input type="checkbox"/>

Temps partiel dans un cadre hebdomadaire :

Nombre de demi-journées libérées :	<input type="checkbox"/> 2 , soit une quotité approximative* de 75% (école à 4 jours) <input type="checkbox"/> 2 , soit une quotité approximative* de 78% (école à 4,5 jours) <input type="checkbox"/> 3 , soit une quotité approximative* de 65% <input type="checkbox"/> 4 , soit une quotité approximative* de 56% <input type="checkbox"/> 4 ou 5 , une semaine sur 2**, soit une quotité de 50%	Cadre réservé à l'administration
		Quotité exacte :
Uniquement pour les personnels à fonctions particulières sans responsabilité directe d'une classe élémentaire ou maternelle et les personnels exerçant dans le second degré, quotité approximative de :		
<input type="checkbox"/> 50% <input type="checkbox"/> 60% <input type="checkbox"/> 70% <input type="checkbox"/> 80% <input type="checkbox"/> 90%		

* quotités exactes définies ultérieurement, en fonction des horaires exacts de l'école et/ou du rythme scolaire de l'école.

** nombre exact de mercredis à définir en fonction des horaires exacts de l'école

Surcotation :

Je souhaite surcoter pour la période considérée oui non je souhaite des renseignements sur la surcotation

Temps partiel dans un cadre annuel :

<input type="checkbox"/> 50% annualisé * <i>Une moitié de l'année non travaillée, l'autre moitié travaillée à temps complet.</i>	Cocher la période non travaillée souhaitée : <input type="checkbox"/> A (01/09/2024 au 30/01/2025) (soit travail fin d'année) <input type="checkbox"/> B (31/01/2025 au 31/08/2025) (soit travail début d'année) <input type="checkbox"/> Indifférent	Cadre réservé à l'administration
		<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B
<input type="checkbox"/> 80% annualisé * <i>Une période interruptive</i>	Cocher la période non travaillée souhaitée : <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> Indifférent	
<input type="checkbox"/> 80% annualisé *	<input type="checkbox"/> 2 demi-journées libérées par semaine et complément horaire à définir sur l'année	
* Choix alternatif : compte tenu des contraintes liées à l'organisation du service à temps partiel dans le cadre annuel, les demandeurs doivent OBLIGATOIREMENT faire connaître un choix alternatif en cas de refus. <input type="checkbox"/> temps complet <input type="checkbox"/> temps partiel hebdomadaire avecdemi-journées libérées		

Date :

Signature de l'enseignant :

VISA IEN :	Quotité : <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Si la quotité de temps partiel sollicitée ne peut être organisée, un entretien avec l'IEN de circonscription aura lieu afin de rechercher celle qui serait la plus à même de concilier l'intérêt du service avec les souhaits que vous avez émis	
Quotité modifiée (le cas échéant) suite entretien IEN et enseignant :	
L'IEN de la circonscription de :	
Date : Signature :	

<u>Réservé à l'administration :</u>	
Affectation à l'issue du mouvement départemental :	RNE :
.....
.....
Ecole : <input type="checkbox"/> à 4 jours <input type="checkbox"/> à 4,5 jours	Quotité accordée :
Modalité : Période :	Quotité de service :
Modalité : Période :	Quotité de service :